

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 5 (1955)

**Heft:** 3

  

**Artikel:** Le nonce Ottavio Paravicini

**Autor:** Giddey, Ernest

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-78647>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## MISZELLEN – MÉLANGES

### LE NONCE OTTAVIO PARAVICINI

Par ERNEST GIDDEY

Ottavio Paravicini fut nonce apostolique dans les cantons suisses de 1587 à 1591. Jusqu'ici, son activité n'a retenu que partiellement l'attention des historiens. Certes plus d'une étude fait allusion à son action féconde, brossant de sa personne un portrait rapide ou nuancé<sup>1</sup>, soulignant les mérites de ses entreprises<sup>2</sup>. Aucun travail d'ensemble n'a encore paru, qui, reprenant la masse des documents se rapportant à Paravicini, trace l'histoire d'une des nonciatures les plus intéressantes. Moins heureux qu'un Volpe ou qu'un Bonhomini<sup>3</sup>, Paravicini se tient pour l'instant à l'écart, dans une pénombre qui nous empêche parfois de bien distinguer ses traits. Les bibliothèques ne contiennent pas encore le livre capable de dissiper cette obscurité.

Le manuscrit d'un tel livre, ou pour le moins son ébauche, existe pourtant. Mgr. Gerolamo Prigione a consacré à Paravicini sa thèse de doctorat. Travail-

---

<sup>1</sup> Parmi les ouvrages qui parlent de la jeunesse de Paravicini et de l'ensemble de sa carrière, signalons notamment: ALFONSO CAPECELATRO, *La Vita di S. Filippo Neri*, vol. 2, Naples 1879; LORENZO CARDELLA, *Memorie storiche de' Cardinali della Santa Romana Chiesa*, vol. 5, Rome 1793; LOUIS PONNELLE et L. BORDET, *Saint Philippe Néri et la société romaine de son temps, 1515 – 1595*, Paris 1928. Sur l'activité de Paravicini dans son diocèse d'Alexandrie d'Italie, voir GEROLAMO PRIGIONE, *La Riforma Tridentina et la Diocesi di Alessandria*, Rome 1949.

<sup>2</sup> Sur la mission diplomatique de Paravicini dans les cantons, voir en particulier: ROBERT DURRER, *Bruder Klaus*, vol. 2, Sarnen 1921; JOH. GEORG MAYER, *Das Konzil von Trient und die Gegenreformation in der Schweiz*, vol. 1, Stans 1901; ANTON PHILIPP SEGESSER, *Ludwig Pfyffer und seine Zeit*, vol. 3, Bern 1882. Nous avons étudié récemment la correspondance échangée entre le nonce Paravicini et le grand duc de Toscane dans *Agents et ambassadeurs toscans auprès des Suisses sous le règne du grand-duc Ferdinand Ier de Médicis (1587 – 1609)*, Zurich 1953.

<sup>3</sup> Sur Volpe, voir les études de M. KARL FRY et notamment *Giovanni Antonio Volpe, Nunzius in der Schweiz, Dokumente*, Florence, Stans 1935 – 1946. Sur Bonhomini: *Die Nuntiatur von Giovanni Francesco Bonhomini, 1579 – 1581*, documents publiés par HEINRICH REINHARDT et FRANZ STEFFENS, 4 vol., Soleure 1906 – 1929.

lant à Rome, il a pu consulter les richesses des Archives vaticanes<sup>4</sup> et y puiser plus d'un renseignement inédit. Son étude malheureusement n'a pas été imprimée<sup>5</sup>. Les informations nouvelles qu'elle apporte permettent cependant, avec des renseignements provenant d'autres sources, de faire le point et de mettre en lumière le personnage qui nous intéresse.

\* \* \*

Né à Rome en 1552, Ottavio Paravicini passa sa jeunesse dans l'entourage de Saint Philippe Néri, le fondateur de l'Oratoire en Italie. Il y reçut une éducation soignée que compléta un séjour en Espagne. Evêque d'Alexandrie d'Italie dès 1584, il déploya dans son diocèse une activité réformatrice qui attira sur lui l'attention particulière des milieux de la Curie romaine. En 1587, le poste de nonce auprès des Suisses étant vacant, Paravicini reçut la mission de quitter son église cathédrale et de gagner Lucerne et les cantons helvétiques.

Représenter le Saint-Siège auprès des Suisses n'était pas une sinécure. La constitution politique du Corps helvétique était pour le diplomate non averti une source intarissable d'étonnements. Le statut religieux des cantons et de leurs alliés posait à la conscience de l'homme d'Eglise des problèmes aussi nombreux que complexes. Comment faire triompher, en des régions que divisaient d'âpres rivalités confessionnelles, le mouvement de réformation patronné par Rome? Vouloir appliquer à la lettre les décisions du concile de Trente, n'était-ce point courir le risque d'apporter aux ennemis de l'Eglise l'appui d'individus méfiants à l'égard des initiatives ultramontaines? Pouvait-on concilier, en une action cohérente et efficace, les exigences d'une politique locale réaliste et le désir de regagner à l'orthodoxie catholique, avec l'aide d'un clergé aux mœurs plus pures que par le passé, le terrain perdu au début du siècle?

Tâche d'autant plus ardue que le prédécesseur de Paravicini laissait un héritage fort lourd. Méridional fougueux, Giovanni Battista Santonio<sup>6</sup> s'était heurté ouvertement aux autorités civiles de Lucerne à propos d'une question particulièrement délicate: les rapports entre pouvoirs civil et religieux. Il avait farouchement contesté aux dirigeants laïques le droit de frapper

---

<sup>4</sup> Mgr. Prigione a utilisé les pièces suivantes des Archives vaticanes: 1. *Archivio Conistoriale*, Acta Camerarii, t. 12. 2. *Archivio Nunziatura di Lucerna*, vol. 447. 3. *Nunziatura di Francia*, vol. 29. 4. *Nunziatura di Spagna*, vol. 24. 5. *Nunziatura di Svizzera*, vol. 2, 2/A, 3, 4, 233, Additamenta I, n. 64. 6. *Nunziatura di Polonia*, vol. 30. 7. *Principi*, vol. 150, 151, 183. En appendice, Mgr. Prigione donne le texte de dix documents inédits.

<sup>5</sup> Un exemplaire dactylographié du travail de Mgr. Prigione est déposé aux Archives fédérales, à Berne: *Ottavio Paravicini vescovo di Alessandria e la nunziatura svizzera (1587-1591)*, Thèse, Rome 1951, 150 p.

<sup>6</sup> Sur Giovanni Battista Santonio, évêque de Tricarico, voir MAYER, *op. cit.*, vol. 1, pp. 291-309.

d'impôts les biens de l'Eglise et celui d'intervenir dans l'attribution de bénéfices ecclésiastiques. Les cantons avaient demandé au pape le rappel de son trop impétueux représentant.

Paravicini possédait les qualités qui avaient fait défaut à Santonio : une douceur affable, sachant orner un refus de teintes agréables ; une prudence qui le détournait d'initiatives irréfléchies ou de propos incisifs ; un sens du relatif qui se joignait à une connaissance profonde de l'humaine faiblesse et l'incitait à faire preuve, à l'égard des Suisses, d'une indulgence qui eût été coupable ailleurs. Peuplés d'hommes rudes et fiers, les cantons suisses exigeaient du diplomate une patience de chaque instant. Il convenait de penser constamment à ce que Paravicini appelle « l'infirmité du pays »<sup>7</sup>.

L'activité de Paravicini revêtit deux aspects distincts. Il se fit le champion, dans les cantons, du mouvement de contre-réformation ; il intervint dans le jeu diplomatique serré qui se jouait alors dans les Diètes et les Conseils des Suisses.

Les décisions du concile de Trente étaient restées lettre morte dans plus d'un endroit des vallées alpestres. Nombreux étaient les prêtres concubinaires. L'ivrognerie même avait ses victimes dans les rangs des hommes d'Eglise. Certains couvents étaient devenues de vraies auberges. Les règles de discipline claustrale n'étaient plus respectées. Les biens et bénéfices religieux étaient l'objet de véritables marchandages, auxquels le pouvoir civil participait de façon de plus en plus active.

Paravicini se mit au travail avec courage, reprenant les efforts de ses prédécesseurs et suivant la voie qu'avait tracée Saint Charles Borromée. Il lui fallut d'abord gagner la confiance des ecclésiastiques et des laïques, souligner les avantages que les réformes préconisées apporteraient. Il parcourut le pays, visitant paroisses et couvents, prêchant la pureté, cherchant à convaincre plus qu'à intimider, ne punissant qu'avec douceur, « ainsi qu'il convient en ces pays »<sup>8</sup>. Il lui fallut parfois freiner l'ardeur des autorités civiles, qu'un zèle intempestif poussait à châtier avec sévérité, et leur rappeler que seuls les tribunaux d'Eglise pouvaient juger et condamner des ecclésiastiques indignes. Il le faisait avec bonhomie et sur un ton plaisant apte à désarmer les rigueurs les plus farouches. Ayant appris qu'un moine avait été surpris en train de danser, les autorités civiles parlaient de lui couper la tête ; le nonce leur fit observer que pour l'empêcher de recommencer il vaudrait mieux lui couper les jambes. La plaisanterie provoqua un éclat de rire, et le moine eut la vie sauve<sup>9</sup>. Un problème analogue se posa au sujet de la mère supérieure du couvent de Paradies près de Schaffhouse, dont la conduite n'avait pas été au-dessus de tout reproche. Non sans peine Paravicini obtint gain de cause en ce cas également et réussit à soustraire la coupable aux tribunaux civils.

<sup>7</sup> PRIGIONE, *ms. cit.*, p. 74

<sup>8</sup> PRIGIONE, *ms. cit.*, p. 69.

<sup>9</sup> PRIGIONE, *ms. cit.*, p. 84.

Plus d'une fois, Paravicini préconisa la création d'un diocèse spécifiquement suisse. C'était là l'un de ses projets les plus chers, qu'il ne put mener à chef, se heurtant à trop de rivalités et de jalousies.

Il voulut alors obtenir que le siège épiscopal de Constance, dont dépendait la plus grande partie des cantons catholiques, fût attribué à un évêque résidant dans la ville et non à un prélat titulaire ne s'occupant de son église cathédrale que par intermittence. Le problème se posa dans toute son acuité quand il s'agit de donner un successeur au cardinal d'Altems<sup>10</sup>. Paravicini, qui reflétait sur ce point l'opinion du souverain pontife, était en faveur de Jacob Fugger, prévôt de la cathédrale, qui, pensait-il à juste titre, pourrait s'occuper personnellement des affaires de son diocèse. Mais le cardinal André d'Autriche avait des visées sur Constance. Son influence fut plus forte que celle du nonce, ses démarches appuyées du poids d'une autorité plus grande. Il fut élu. Fugger ne deviendra évêque de Constance que plus tard, en 1604.

Dans son ensemble, l'activité de Paravicini connut peu d'échecs, mais porta de nombreux fruits. Le résultat le plus éclatant, celui qui remplit le cœur du nonce de la joie la plus forte, fut le retour partiel du canton d'Appenzell à la foi catholique. Les lettres que Paravicini écrivit alors expriment une satisfaction complète. Le nonce se rendait compte que ses démarches, ses déplacements, ses prédications avaient trouvé en l'événement leur pleine justification.

Face aux affaires politiques, Paravicini fut peut-être moins heureux. Le moment, il est vrai, était particulièrement difficile. Les troubles qui secouaient la France provoquaient chez les Suisses un profond désarroi. Paravicini se trouvait à Lucerne quand les nouvelles des assassinats du duc de Guise, puis d'Henri III vinrent soulever, chez plus d'un notable helvétique, des sentiments de joie ou d'indignation. Les Suisses catholiques, ceux du moins qu'inquiétait la faiblesse du lien fédéral, étaient remplis d'anxiété, ne sachant s'il fallait, conformément aux termes d'une alliance vieille de soixante-quinze ans, soutenir l'héritier légitime de la couronne de France, le protestant Henri de Navarre, ou s'il valait mieux apporter un concours actif à la Sainte-Ligue, que patronnait et finançait Sa Majesté Catholique le roi d'Espagne. Unir les exigences d'une foi religieuse sincère et les nécessités d'une tradition politique semblait impossible. Le fossé qui séparait cantons protestants et cantons catholiques risquait de s'élargir, à un moment où les entreprises du duc de Savoie contre Genève étaient une menace constante de guerre civile.

En cette période confuse, Paravicini resta d'abord sur une prudente réserve. C'est que le Saint-Siège lui-même hésitait, ne sachant pas s'il était opportun d'accorder un appui inconditionné à l'Espagne et à la Ligue. Même après l'assassinat du duc de Guise, Sixte-Quint n'abandonna pas Henri III.

Cette période d'attente prit fin quand Henri IV succéda à Henri III sans

<sup>10</sup> Max Sittich de Hohenems, cardinal d'Altems, évêque de Constance de 1561 à 1589.

laisser prévoir une prochaine abjuration, seule capable de rallier la majorité des Français à sa cause. La papauté soutint plus activement la Ligue et son chef, le duc de Mayenne, adoptant à leur égard une attitude semblable à celle qui lui commandait de prendre parti en faveur du duc de Savoie contre l'hérétique Genève. Paravicini put laisser agir le saint zèle qui l'animait. Il s'employa à favoriser les levées de troupes suisses destinées à combattre contre le roi de Navarre. Alors qu'il était jusqu'ici resté à l'écart ou au-dessus des joutes diplomatiques que se livraient les ambassadeurs espagnols et français, il entra dans le conflit, faisant intervenir tout le poids de son prestige. Sa correspondance nous parle de son action en termes qui rappellent ceux dont se sert, pour dépeindre sa propre conduite, le chancelier de Lucerne Renward Cysat, l'un des plus chauds partisans de l'Espagne dans les cantons.

Et ce fut la levée de régiments destinés à servir la Ligue. Ce fut en particulier l'affaire pénible des «soldes de la campagne d'Ivry»<sup>11</sup>. Les régiments Pfyffer et Tanner-de Beroldingen, qu'Henri IV avait renvoyés chez eux au lendemain de la bataille d'Ivry, n'avaient pas été soldés. Le légat pontifical en France avait pris à ce sujet des engagements que Rome désavouait. A Lucerne, Paravicini fut harcelé de réclamations et de doléances par les officiers des deux régiments. Sa popularité baissa. Son séjour fut dès lors fertile en désagréments. On proférait contre lui des menaces de mort. Les Urnais le séquestrèrent même pendant plusieurs jours. Nommé cardinal au début de mars 1591, il quitta les cantons suisses quelques mois plus tard. Il fut officiellement regretté; pratiquement, son départ fut sinon une fuite, du moins une dérobade. Paravicini laissait derrière lui une question que son zèle et son savoir-faire n'avaient pu résoudre et qui allait pendant plusieurs années encore jeter la suspicion dans les rapports unissant Rome et les républiques helvétiques.

\* \* \*

Souvent les biographes ont tendance à faire preuve d'indulgence à l'égard des personnages dont ils racontent les exploits. Ils éprouvent envers eux des sentiments qui s'apparentent à l'affection qu'un père nourrit pour son fils.

Ces sentiments paternels, Mgr. Prigione les ressent à l'égard du prélat à qui son œuvre rend vie. Il fait siennes la position et les idées adoptées par Paravicini. Il admire son personnage et lui fait confiance, et certes admiration et confiance sont le plus souvent pleinement justifiées.

Une telle méthode toutefois ne satisfait pas entièrement. L'historien ne doit pas vivre dans l'époque qu'il étudie au point de perdre les avantages que lui procurent le recul dans le temps et la possibilité de connaître, pour une même époque, les événements survenus en différents endroits. Il ne peut s'isoler dans les particularités d'une vie. Il doit dominer un ensemble.

---

<sup>11</sup> EDOUARD ROTT, *Histoire de la Représentation Diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés*, vol. 2, Berne 1902, pp. 438 - 441, 449.

Catholique fervent, érudit formé au contact des chefs-d'œuvre dont l'Italie est dépositaire, Paravicini jugeait les hommes à la lumière de sa foi et de sa culture. Les Suisses l'effarouchent et le scandalisent par leur avidité, leur ignorance, leur lourdeur paysanne. Il les trouve souvent d'humeur bizarre. Quelquefois, il en vient même à les mépriser.

Et c'est ici que l'admiration portée à Paravicini et à ses facultés de diplomate doit se faire critique. Elle doit montrer que Paravicini, comme beaucoup d'autres ministres étrangers qui séjournèrent à Altdorf ou à Lucerne, a mal compris l'essence même du gouvernement des cantons forestiers, cet amour jaloux de la liberté que l'on a souvent taxé de méfiance primitive. Elle doit souligner que le nonce, dans ses démarches auprès des cantons, ne prenait guère en considération le point de vue helvétique, que son horreur de l'hérésie le poussait à condamner sans jugement tout ce qui touchait aux pays protestants, Berne, Zurich ou Genève. En agissant ainsi, Paravicini contribuait à accentuer les divergences qui de l'intérieur menaçaient l'unité du Corps helvétique. Il se mettait dans le camp espagnol, dont l'action en ses années troublées faillit être fatale à la Confédération suisse.

L'objectivité de Paravicini n'est donc pas absolue. Les informations que ses rapports transmettent à Rome ne peuvent être toutes acceptées sans vérification. Participant activement aux intrigues qu'il narre, Paravicini est en somme juge et partie. Il prend parfois ses désirs pour des réalités; quand il affirme, par exemple, au lendemain de l'assassinat du duc de Guise, que la Suisse est transportée par l'indignation<sup>12</sup>. Il oublie que les cantons catholiques ne constituent pas toute la Suisse et que même chez les catholiques il se trouve des hommes qu'inquiètent les menées et les intrigues de l'Espagne et de la Ligue. Il suffit de penser au landammann Rodolphe Reding, de Schwyz.

N'oublions pas par ailleurs que Paravicini était un homme, qu'à côté de grandes qualités il avait de petits défauts. Or ce sont précisément ces défauts qui, joints à l'absence de véritable sympathie pour les Suisses, marquent les limites de l'œuvre incontestablement utile qu'il accomplit.

La diligence et le désir de bien faire de Paravicini sont en effet évidents; nous l'avons vu plus haut. Mais peut-être veut-il trop bien faire. Son ardeur ne s'alimente pas seulement à la volonté de voir triompher la religion catholique; elle procède aussi du souci de mettre en valeur sa propre activité. Paravicini n'était pas dépourvu d'ambition. Il s'ennuyait à Lucerne, véritable prison<sup>13</sup> dont il aspirait à s'échapper.

D'où une tendance, inconsciente sans doute, à insister sur les difficultés des entreprises qu'il eut à mener à terme, pour mieux faire ressortir l'éclat d'une réussite ou atténuer l'importance d'un échec. D'où le besoin de proclamer certains sentiments propres à susciter une réaction favorable chez un correspondant. Faut-il croire par conséquent, avec Mgr. Prigione, que, dans

---

<sup>12</sup> PRIGIONE, *ms. cit.*, p. 124.

<sup>13</sup> GIDDEY, *op. cit.*, p. 89.

sa modestie, Paravicini ne s'attendait pas en 1591 à être élevé à la pourpre cardinalice? Ne vaut-il pas mieux donner foi à certaines lettres adressées en décembre 1587 déjà au grand-duc Ferdinand I<sup>er</sup> de Toscane, dans lesquelles le nonce sollicite l'appui de son illustre correspondant afin d'obtenir le chapeau de cardinal ou à défaut une nonciature meilleure?

Car Paravicini fut pendant les quatre ans que dura son séjour auprès des Suisses un des agents informateurs que le maître de la Toscane comptait dans les vallées alpestres<sup>14</sup>. Près de cent lettres prirent de Lucerne le chemin de Florence, apportant à la chancellerie des Médicis une foule de renseignements; levées de troupes, délibérations de Diètes, intrigues protestantes, progrès de la Contre-réformation, tout trouve un écho dans ces missives envoyées avec régularité, mois après mois. Les événements mondiaux sont commentés, les notables suisses jugés.

Paravicini rendit au grand-duc d'autres services. Plus d'une fois il intervint en sa faveur auprès des conseils helvétiques; il protégea de son autorité des messagers et des ambassadeurs toscans; il procura à Ferdinand I<sup>er</sup> un informateur dévoué, sinon objectif, en la personne de Renward Cysat.

La correspondance échangée avec Florence complète donc sur plus d'un point celle que, par ses fonctions, Paravicini entretenait avec la Curie romaine. Il serait intéressant de procéder, en une étude un peu approfondie, à une comparaison de ces deux sources de renseignements. L'on y trouvera sans doute d'assez notables différences. Ailleurs, on sera frappé par des similitudes curieuses; les termes employés sont identiques: à neuf mois d'intervalle, Genève se voit qualifiée de «sentine de tout mal»<sup>15</sup>, en deux lettres adressées l'une au cardinal Montalto, secrétaire d'Etat, l'autre au grand-duc Ferdinand.

Le portrait que l'on pourra tracer alors de Paravicini sera sans doute moins flatteur à plus d'un point de vue; il sera, croyons-nous, plus nuancé et plus vivant. L'on hésitera peut-être à considérer sa promotion au cardinalat comme le brillant couronnement<sup>16</sup> de sa nonciature, surtout si l'on songe à l'état d'esprit qui était celui des Suisses après son départ. Le peuple en vint même, dans un moment d'exaspération, à brûler le cardinal en effigie, soulignant ainsi cruellement l'échec partiel de sa mission.

De cet échec, Paravicini n'était pas responsable. Les circonstances politiques l'emportent parfois sur la meilleure bonne volonté.

---

<sup>14</sup> GIDDEY, *op. cit.*, pp. 91 – 98.

<sup>15</sup> PRIGIONE, *ms. cit.*, p. 121; GIDDEY, *op. cit.*, p. 94.

<sup>16</sup> PRIGIONE, *ms. cit.*, p. 139.